

Conseil d'arrondissement du 03 Octobre 2022 du vingtième arrondissement de Paris

Vœu relatif à la création de Journées du matrimoine et du patrimoine à Paris dès 2023

Déposé par les élu·e·s du groupe Les Écologistes 20e

Considérants

Considérant que les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires ;

Considérant la Loi du 4 Août 2014 « Pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » réaffirmant le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective

Considérant le peu de visibilité des femmes dans l'histoire des arts, des sciences, des mouvements sociaux ou encore de la politique

Considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite une valorisation de l'héritage des femmes

Considérant l'usage depuis le moyen-âge du terme "Matrimoine" pour désigner l'héritage des femmes

Considérant que le terme "Matrimoine", redevenu usuel, désigne aujourd'hui l'héritage culturel, artistique, scientifique, politique des femmes et vise à leur redonner leur juste place dans le récit historique

Considérant l'existence des Journées du Matrimoine et du Patrimoine dans des grandes villes européennes telles que Lièges, Bruxelles ou Florence, mais aussi en France à Bordeaux, Montpellier, Nantes, Rouen, Rennes, Montreuil ou encore Saumur

Considérant que dans le 20 ème arrondissement, ainsi que dans d'autres arrondissements parisiens, les événements organisés pour les journées des 16 et 17 septembre ont déjà été en ce sens, que ce soit en Mairie ou dans les associations participantes

Considérant déjà l'action de la Ville en faveur de l'égalité femme-homme à travers ses politiques culturelles, mémorielles, patrimoniales et donc matrimoniales

Considérant que la communication européenne et nationale sur les Journées Européennes du Patrimoine, n'empêche en rien une communication et une programmation plus spécifique de la Ville de Paris sur les Journées du Matrimoine et du Patrimoine

Aussi, sur proposition des élu·e·s du Groupe Les Écologistes 20^e, le Conseil du vingtième arrondissement de Paris émet le vœu que la Ville :

- **Organise dès 2023 des Journées du Matrimoine et du Patrimoine ;**
- **Interpelle la Ministre de la Culture et la Commissaire européenne à l'Éducation, à la Culture, au Multilinguisme à la Jeunesse et au Sport afin que les Journées Européennes du Patrimoine deviennent les Journées Européennes du Matrimoine et du Patrimoine.**